



I REPÈRES ANNUELS DE PROGRESSION

E.M.C.		
CP	CE1	CE2

Acquérir et partager les valeurs de la République

Les élèves expérimentent la prise de décision à la majorité dans la classe et l'école. Les principes et valeurs de l'école sont identifiés.

Les élèves identifient les responsables et élus au niveau de la commune : le maire et les conseillers municipaux. Les élèves connaissent le fonctionnement de la commune, la fonction de maire et celle de conseiller municipal.

Les élèves savent que voter est un droit, ils connaissent le principe du suffrage universel. Ils accèdent à une première connaissance de l'organisation du territoire national : le département et la région. Ils savent que la France est dirigée par le président de la République et par le Premier ministre qui est à la tête du gouvernement.

Ils savent que la Polynésie française est une collectivité autonome.

Les élèves apprennent à identifier les drapeaux français et polynésien. Ils savent reconnaître la Marseillaise et l'hymne de la Polynésie française. Ils savent que le 14 juillet est le jour de la fête nationale.

Les élèves connaissent la devise «Liberté, Égalité, Fraternité» et les monuments à proximité de l'école. Ils apprennent à chanter le premier couplet de la Marseillaise et les quatre premières phrases de l'hymne de la Polynésie française.

Les élèves savent chanter par cœur le premier couplet de la Marseillaise et les quatre premières phrases de l'hymne de la Polynésie française. Ils identifient l'effigie de Marianne comme un symbole de la République française. Ils connaissent des monuments emblématiques de la République française et de la Polynésie française.

Les élèves savent que la langue de la République est le français.

Les élèves savent que le français, langue de la République, est aussi une langue internationale ; ils connaissent des États où l'on parle français.

Les élèves savent que la Polynésie française a plusieurs langues vernaculaires.